

Éducation Restauration scolaire

Conditions de travail
Salaires et avancements
Temps de travail



À l'appel de notre organisation syndicale, vous vous êtes fortement mobilisés, le jeudi 9 juin, pour dénoncer la dégradation de vos conditions de travail, les sous-effectifs récurrents, vos faibles rémunérations et la précarité de vos métiers.

Ce jour-là, plus de 80% des cantines étaient fermées, plus de 800 agents étaient grévistes, et 400 d'entre vous exprimaient leur détermination et leur colère dans la rue et devant les grilles de la mairie.

Notre syndicat a été reçu en délégation par des membres du cabinet du Maire. Ils ont reconnu que « la situation n'était pas simple » et nous ont assuré que Monsieur le Maire souhaitait porter une attention toute particulière à vos difficultés.

Au sortir de cette entrevue, vous avez eu le sentiment de ne pas avoir été entendus.

Le 1er juillet dernier, notre syndicat CGT a été reçu, par Monsieur le Directeur général adjoint à l'Éducation, Madame la Responsable du Pôle « Éducation, Restauration, Enfance et Animation » et Monsieur le Directeur du Bien-Être et de la Santé au Travail. Pour autant, l'issue de nos échanges n'a pas été plus favorable.

Alors que vous participez, au premier plan à l'épanouissement des enfants, à leur sociabilisation et au développement de la cohésion sociale, ce silence méprisant est inacceptable!

L'absence d'engagements et de mesures concrètes, répondant à vos attentes, témoigne du manque de reconnaissance dont vous faites l'objet depuis des années !!



Votre mal-être et vos légitimes revendications doivent être sérieusement pris en considération!

Dès la rentrée de septembre, retrouvons-nous, dans la rue et devant la mairie, pour nous faire entendre et obtenir satisfaction!

Ensemble, nous continuerons d'exiger:

- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétions venant en diminution des heures à effectuer ;
- La réduction de la précarité en permettant aux agents à temps non complet d'accéder à des temps complets ;
- Une augmentation de vos avancements et de vos régimes indemnitaires pour faire disparaître la discrimination selon le genre ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- La subrogation des indemnités journalières pour les agents relevant de l'IRCANTEC ;
- L'obtention d'une brigade d'AVS afin de pallier le manque d'AESH, de soulager les équipes et de répondre aux besoins des enfants présentant des difficultés ;
- L'amélioration des conditions de travail des personnels administratifs, techniques et d'encadrement;
- L'augmentation des jours de grands ménages, que ce soit à l'Éducation et à la Restauration, afin d'assurer le nettoyage du matériel pédagogique en école maternelle, et un entretien de qualité des établissements.

Le 5 septembre, engageons le rapport de force! Soyons plus nombreux, faisons plus de bruit! De véritables négociations doivent s'ouvrir sans délai!!

